

Réserveation repas dimanche 3 Mars midi

Le repas des Présidents de club en titre, présents ou de leur représentant licencié dans le club, dûment mandaté, pourra être réservé auprès du Secrétariat du comité, par courrier, accompagné d'un chèque de 20 €, libellé au nom de COREG FFESSM HDF.

Ce chèque vous sera restitué à l'accueil lors de votre confirmation de présence. Cependant, il sera encaissé en cas d'absence. (Ci-joint en annexe 1, la feuille de réservation qui accompagnera votre chèque.)

Les autres participants qui souhaitent prendre le repas, devront réserver par l'intermédiaire de leur club. Celui-ci enverra le bulletin de réservation (annexe 2) accompagné du chèque global correspondant, libellé au nom de COREG FFESSM HDF, par courrier au Secrétariat. (**Chèque encaissé**)

Réserveation avant le 18 février 2019 dernier délai

Pas de réservation par téléphone ni par courriel !

N'attendez pas la dernière minute

PJ :

Bulletins de réservation des repas :

- Annexe 1 pour le Président de Club
- Annexe 2 pour les autres participants

Annexe 1 :

Réservation pour le/la Président(e) de Club

(Ou son/sa représentant(e), licencié(e) dans le club, dûment mandaté(e))

(Chèque de caution de 20 € à joindre obligatoirement à cette annexe)

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE à AMIENS

Repas du 03 Mars 2019

Madame – Monsieur : (Nom, Prénom)
Président(e) du Club (Nom du Club) :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
N° du club :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Adresse mail valide : <i>(Obligatoire pour confirmation de réception courrier)</i>
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Réserve 1 repas (pour lui-même ou personne de son club mandatée) : **20 €**

Date et signature

N.B : Chèque correspondant rendu à l'accueil le dimanche 03 Mars 2019, encaissé en cas d'absence.
Ces chèques seront libellés à l'ordre de **COREG FFESSM HDF** et seront envoyés avec la présente fiche de
réservation à :

Fabienne Callais
29, rue de la Mothe
60600 Breuil le Vert

Avant le 18 février dernier délai
(Pas de délai supplémentaire)

Annexe 2 :

Réservation pour les Autres Participants
(Chèque à joindre obligatoirement à cette annexe)

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE à AMIENS

Repas du 03 Mars 2019

Précisez les noms et prénoms pour éviter les doublons

Inscrits supplémentaires (hors président ou son représentant dûment mandaté)
• Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Membres du Club (nom du Club) :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
N° du club :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Adresse mail valide : <i>(Obligatoire pour confirmation de réception courrier)</i>
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre de repas réservés à 20€	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
TOTAL	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ces chèques seront libellés à l'ordre de COREG FFESSM HDF et seront envoyés avec la présente fiche de réservation à :

Fabienne Callais
29, rue de la Mothe
60600 Breuil le Vert

Avant le 18 février 2019 dernier délai
(Pas de délai supplémentaire)